



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

Secteur de la Culture Centre du patrimoine mondial

Délégations Permanentes
(Europe et Amérique du Nord)

Réf. : CLT/WHC-12/18

30 août 2012

Sujet : **Deuxième cycle d'exercice des Rapports périodiques pour l'Europe et l'Amérique du Nord - Décision 36 COM 10B**

Madame l'Ambassadrice, Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai le plaisir de vous informer que le Comité du patrimoine mondial, lors de sa 36e session (Saint-Petersbourg, 2012), a examiné le rapport d'avancement sur la soumission des rapports périodiques en Europe et Amérique du Nord. Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint en Annexe I la Décision **36 COM 10B** adoptée par le Comité.

La liste complète des décisions adoptées par le Comité du patrimoine mondial lors de sa 36e session est disponible sur notre site Internet : <http://whc.unesco.org/fr/sessions/36COM> .

Lors de sa 36e session, le Comité a officiellement lancé le deuxième cycle de soumission des Rapports périodiques dans la région Europe et Amérique du Nord. Les informations complètes et les guides pour la mise en œuvre de l'exercice de soumission des Rapports périodiques sont accessibles sur la plateforme Internet : <http://whc.unesco.org/fr/153/> . Le Centre du patrimoine mondial restera à votre disposition pour répondre à toute question ultérieure, que vous pourrez adresser à l'adresse suivante : wh-periodicreporting@unesco.org .

Je saisis cette occasion pour vous informer des prochaines réunions sous-régionales dans le cadre de l'exercice de soumission des Rapports périodiques :

- Les Points focaux nationaux pour l'exercice de Rapports périodiques des **pays nordiques, baltes, d'Europe de l'ouest et méditerranéenne** se réuniront à **Berlin (Allemagne) du 24 au 26 septembre 2012**. La réunion sera accueillie par l'Allemagne et organisée en collaboration avec le Centre du patrimoine mondial.
- Les Points focaux nationaux pour l'exercice de Rapports périodiques de **l'Europe centrale, de l'Est, et du Sud-Est** se réuniront à **Tbilisi (Georgie) du 14 au 16 novembre 2012**. La réunion sera accueillie par la Géorgie et organisée en collaboration avec le Centre du patrimoine mondial.

Dans sa décision, le Comité du patrimoine mondial a également réitéré sa gratitude aux États parties qui ont soutenu ou ont pris l'engagement de soutenir financièrement la mise en œuvre du deuxième cycle de l'exercice de soumission des Rapports périodiques en Europe et en Amérique du Nord. Compte tenu de l'importance de cet exercice, un soutien supplémentaire ainsi que votre collaboration seraient appréciés. Ainsi, je vous invite à prendre contact avec le Centre du patrimoine mondial pour aborder des questions de coopération dans le cadre de cet exercice.

Veillez noter que le Centre du patrimoine mondial fournira prochainement aux points focaux nationaux des États parties du groupe A (voir Annexe II), ainsi qu'aux gestionnaires des sites de ce groupe, toute l'information nécessaire concernant l'accès au questionnaire électronique de l'exercice des Rapports périodiques.

Je saisis cette opportunité pour vous remercier de la coopération de votre gouvernement dans la mise en œuvre de la *Convention du patrimoine mondial*, et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.



Francesco Bandarin
Directeur p.i. du Centre patrimoine mondial
Sous-Directeur général pour la culture

P.J. : 2

cc: Commissions nationales (Europe et Amérique du Nord)
Points focaux nationaux (Europe et Amérique du Nord)

Extrait des Décisions adoptées par le Comité du patrimoine mondial lors de sa 36e session (Saint-Pétersbourg, 2012)

Décision: 36 COM 10B

Le Comité du patrimoine mondial,

1. Ayant examiné le Document WHC-12/36.COM/10B,
2. Rappelant les Décisions **30 COM 11A.1**, **30 COM 11A.2**, **31 COM 11A.1**, **31 COM 11A.2**, **32 COM 11D**, **34 COM 10B.3** et **35 COM 10C.2** qu'il a adoptées respectivement à ses 30e session (Vilnius, 2006), 31e session (Christchurch, 2007), 32e session (Ville de Québec, 2008), 34e session (Brasilia, 2010) et 35e session (UNESCO, 2011),
3. Prend note des activités de suivi relatives au premier cycle de l'exercice de soumission des Rapports périodiques dans la région de l'Europe et de l'Amérique du Nord et les activités en préparation du lancement de son deuxième cycle;
4. Remercie les autorités maltaises pour avoir accueilli la réunion préparatoire pour l'Europe méditerranéenne à La Valette du 21 au 24 septembre 2011 et les autorités islandaises pour avoir accueilli la réunion préparatoire pour l'Europe du Nord, de l'Ouest, et les Pays Baltes à Reykjavik du 18 au 21 octobre 2011;
5. Remercie également la Fondation nordique du patrimoine mondial pour sa collaboration dans la préparation du deuxième cycle de l'exercice de soumission des Rapports périodiques, y compris la préparation des réunions ainsi que des outils pertinentes;
6. Exprime sa sincère reconnaissance aux autorités allemandes pour avoir proposé d'accueillir une réunion pour l'Europe du Nord, de l'Ouest, les Pays Baltes, et l'Europe méditerranéenne à Berlin en 19-20 septembre 2012, les autorités géorgiennes pour avoir proposé d'accueillir une réunion pour l'Europe centrale, de l'Est, et du Sud-Est en automne 2012, les autorités italiennes pour avoir proposé d'accueillir une réunion pour l'Europe méditerranéenne à Florence en septembre 2013 et les autorités du Luxembourg pour avoir proposé d'accueillir une réunion pour l'Europe du Nord, de l'Ouest et les Pays Baltes en 2013/2014 ;
7. Salue l'initiative du Centre du patrimoine mondial et de l'ICCROM de répondre aux besoins prioritaires en termes de formation et de renforcement des capacités pour la préservation des biens du patrimoine mondial dans l'Europe centrale, de l'Est et du Sud-Est, au moyen d'une stratégie intégrée et ciblée dans le contexte du deuxième cycle de soumission du rapport périodique;
8. Félicite les Etats parties qui ont soumis des projets de Déclaration rétrospective de valeur universelle exceptionnelle avant le lancement officiel de l'exercice de soumission des Rapports périodiques, comme demandé dans la décision **35 COM 10C.2** et prie instamment les Etats parties de soumettre les Déclarations rétrospectives de valeur universelle exceptionnelle manquantes dans les plus brefs délais;

9. Réitère sa gratitude aux États parties d'Andorre, de Monaco, du Portugal et des Pays-Bas qui ont envoyé leurs contributions financières pour la mise en œuvre du deuxième cycle de l'exercice de soumission des Rapports périodiques en Europe et en Amérique du Nord, prend acte et remercie le gouvernement flamand de son engagement de soutenir financièrement l'exercice et encourage plus de soutien et collaboration pour l'avenir;
10. Prend note également de la feuille de route élaborée lors de la réunion de Reykjavik en 2011 et demande aux États parties de faire un effort vers une approche coordonnée de sa mise en œuvre;
11. Décide de lancer le deuxième cycle de soumission de Rapports périodiques dans la région Europe et Amérique du Nord et réitère également qu'il sera basé sur deux ans (Amérique du Nord et sous-régions de l'Europe de l'Ouest, du Nord et les Pays Baltes, pour la première année, et l'Europe méditerranéenne, centrale, de l'Est, et du Sud-Est pour la deuxième année) à condition qu'un rapport sur l'exercice de soumission des Rapports périodiques pour l'Amérique du Nord soit présenté lors de la 38e session du Comité du patrimoine mondial en 2014, et un rapport global sur l'exercice de soumission des Rapports périodiques pour l'Europe soit présenté lors de la 39e session du Comité du patrimoine mondial en 2015;
12. Salue également la création de la plate-forme Internet destinée au suivi et à la mise en œuvre de l'exercice de soumission des Rapports périodiques et encourage le Centre du patrimoine mondial, les Organisations consultatives et les autres partenaires concernés à explorer toutes les possibilités de coordination que peut offrir cet outil dans la mise en œuvre de l'exercice ;
13. Demande en outre au Centre du patrimoine mondial de tenir le Comité du patrimoine mondial informé de l'état d'avancement de l'exercice de soumission des Rapports périodiques à sa 37e session en 2013.

Annexe II

Groupement pour la mise en œuvre du Deuxième cycle d'exercice des Rapports périodiques pour l'Europe et l'Amérique du Nord

Étant donné le nombre élevé de biens du patrimoine mondial dans la région de l'Europe et l'Amérique du Nord, l'exercice de Rapports périodiques s'étendra sur une période de trois ans, les pays étant répartis en deux groupes. Le questionnaire ne sera cependant disponible pour chacun des deux groupes que pendant un an, comme suit :

Groupe A (septembre 2012 - 31 juillet 2013) :

Allemagne - Autriche - Belgique - Canada - Danemark - Estonie - États-Unis d'Amérique - Finlande - France - Irlande - Islande - Lettonie - Lituanie - Luxembourg - Monaco - Norvège - Pays-Bas - Royaume-Uni - Suède - Suisse

Groupe B (septembre 2013 - 31 juillet 2014) :

Albanie - Andorre - Arménie - Azerbaïdjan - Bélarus - Bosnie-Herzégovine - Bulgarie - Chypre - Croatie - Espagne - Fédération de Russie - Géorgie - Grèce - Hongrie - Israël - Italie - Malte - Moldova - Monténégro - Pologne - Portugal - République tchèque - ex-République yougoslave de Macédoine - Roumanie - Saint-Siège - Saint-Marin - Serbie - Slovaquie - Slovénie - Turquie - Ukraine